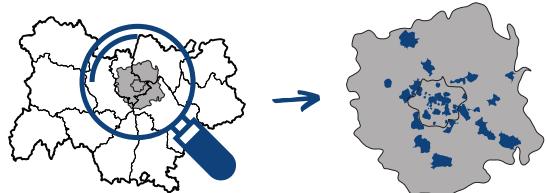


# Communiqué de presse

## Publication d'une étude

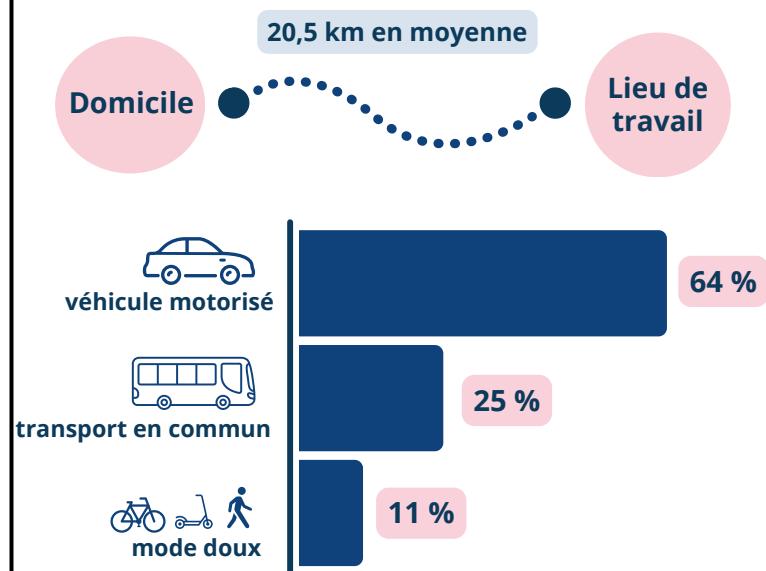
### Pôles d'emplois de l'aire d'attraction de la ville de Lyon : Pour les trajets de moins de 5 km, quatre salariés sur dix vont encore travailler en voiture

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes publie une étude sur les transports domicile-travail des salariés dans les pôles d'emplois de l'AAV de Lyon



Fin 2019, dans l'aire d'attraction de la ville de Lyon, près de 70 % des salariés sont concentrés dans 39 pôles d'emplois. Ils effectuent en moyenne 20,5 km pour aller travailler et, pour cela, les deux tiers d'entre eux utilisent une voiture comme principal moyen de transport. L'étude des distances parcourues et des moyens de transport utilisés par les salariés de ces pôles permet de distinguer quatre groupes : les onze zones situées à Lyon ou Villeurbanne, dans lesquelles prédominent les déplacements courts et en transport en commun ; un deuxième groupe de quatre pôles marqué par des flux de proximité importants ; un troisième avec quinze zones, aux salariés plutôt éloignés et davantage motorisés ; et enfin un groupe de neuf pôles plus équilibrés entre navettes courtes et longues, dont certains sont assez autonomes.

2 salariés sur 3 utilisent une voiture pour aller travailler dans les pôles d'emploi



zoom sur les distances courtes

Des trajets inférieurs à 5 km pour 3 salariés sur 10\*



39 %

d'entre eux utilisent une voiture pour parcourir ces courtes distances



⚠ \*des disparités selon les pôles d'emploi

Source : Insee, Recensement de la population géolocalisé 2017, Base tous salariés 2019.

Service de presse

Jordan Staad

Tel : 06 12 17 21 23

Mél : [dr69-sed-conseil-media@insee.fr](mailto:dr69-sed-conseil-media@insee.fr)

Consulter la publication

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 179

Fil X régional @InseeAra